Janvier 2023

N°78

Pédernec

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Keleier Pederneg

Meilleurs Voeux

Le mot du maire

Depuis deux ans, la crise sanitaire liée à la Covid-19 n'avait pas permis l'organisation des cérémonies de vœux. Je suis contente après presque trois ans de mandat d'avoir pu célébrer cette première soirée de voeux avec une partie de la population.
Cette rencontre, qui est un moment d'échange et de convivialité, m'a permis de vous présenter le bilan de l'année écoulée et de vous tracer les grandes lignes des projets déjà engagés pour l'année qui débute.
Mais ça a été aussi l'occasion de faire un triste constat, en l'espace de seulement trois ans les crises se sont chevauchées :
La pandémie depuis 2020 puis l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février dernier avec toutes les conséquences humanitaires, économiques et énergétiques que cela a entraînées. De quoi nous rappeler que l'énergie est une ressource rare, contrôlée par une poignée de pays et dont toute notre économie dépend. Les collectivités locales, comme tous les usagers, subissent de plein fouet les augmentations conséquentes de leurs factures liées à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières.
Nous avons diminué la durée de l'éclairage public, diminué la température dans nos locaux, investi dans de l'aérothermie pour la mairie,... mais malheureusement les prochains mois ne laissent pas présager d'amélioration de la situation.

Les travaux de viabilisation de la deuxième tranche du lotissement communal de Park Ar C'hoad se sont terminés début décembre, la totalité des lots était presque vendue avant même la fin des travaux puisqu'il ne reste qu'un lot disponible sur les 13 lots proposés.
9 terrains à bâtir seront disponibles dans les prochains mois rue de Parc Cardon (2 sont déjà réservés). Après la vente de ces terrains il sera nécessaire de réfléchir à la création d'un nouveau lotissement, si bien entendu la hausse des taux de crédits et l'augmentation du coût des matériaux ne dissuadent pas les jeunes ménages de s'installer.

Le 27 septembre dernier l'agglomération a voté l'arrêt du Plan Local d'urbanisme Intercommunal, il vient remplacer le PLU actuel.
Il a pour objectifs de traiter des thématiques d'aménagement du territoire à une échelle plus pertinente que celle des limites communales et d'homogénéiser l'application de la réglementation d'une commune à l'autre à l'horizon des 10 prochaines années. Il le formalise au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol.
Lors du conseil municipal de décembre, les élus ont émis un avis défavorable à ce nouveau PLUi.
Ils ont jugé celui-ci trop restrictif, le nombre de constructions neuves accordées, soit 60 maisons pour les 10 ans à venir est nettement insuffisant.
Rien qu'en 2022, la consommation de nos possibilités, pour les 10 ans à venir, a été très largement entamée si on prend en compte les 13 lots de Parc Ar C'hoat et les 9 lots de Parc Cardon à venir, un tiers de notre quota sera déjà consommé....
Une enquête publique aura lieu au premier trimestre 2023, il appartient aux habitants, désireux de connaitre le futur zonage et les règles d'urbanisme qui s'appliqueront, de venir consulter le document.
Les dates et lieux seront communiqués dans les prochains jours.

L'année 2022 fût très chargée pour notre tissu associatif. Je félicite l'ensemble des dirigeants et bénévoles de toutes ces associations pour l'excellent travail qu'ils ont réalisé durant l'année, que ce soit dans l'encadrement de notre jeunesse, dans l'animation de la commune, dans la sauvegarde du patrimoine, dans l'accompagnement de nos aînés ou dans le devoir de mémoire.
Félicitations à tous les bénévoles pour votre investissement lors des grandes manifestations comme les fêtes patronales, la foire aux chevaux du 15 août, la foire aux courges (qui a célébré sa 29ème édition), la soirée raclette du MBS, le Téléthon (qui a permis de récolter 10 700 euros sur les 6 communes environnantes en organisant pas moins de 15 actions), la soirée halloween, l'organisation de concerts à la chapelle Saint-Hervé par les amis du patrimoine ou encore le défilé des tracteurs illuminés pour la parade de noël, organisé par les jeunes agriculteurs et le comité des fêtes, qui a attiré énormément de monde et a mis des étoiles dans les yeux des bambins.
A noter que fin août, le Kreiz Breiz Elites féminin, course cycliste internationale, a renouvelé son passage sur notre commune pour notre plus grand plaisir.
Le 10 décembre, les colis de nos aînés préparés et distribués par les membres du CCAS, les élus et des bénévoles ont été l'occasion de visiter 170 personnes de plus de 75 ans.
Cette visite a aussi été l'occasion de dialogues avec chacun d'entre eux pour nous permettre d'estimer leurs besoins et répondre au mieux à leurs attentes.

Je tiens à rappeler que 2023 sera marqué par des risques sur l'approvisionnement en électricité.
Face aux tensions sur les capacités du réseau électrique, des coupures de courant risquent de viser, à tour de rôle, certaines villes ou quartiers. Elles seront momentanées, ne pourront pas dépasser les 2h consécutives, et seront appliquées pendant des plages horaires précises : de 8h à 13h et de 18h à 20h.
Si Pédernec devait être impacté par d'éventuelles coupures nous mettrions ces informations sur le site de la commune, mais vous aurez également la possibilité d'être alerté en amont en allant sur le site ecowatt.
Encore une fois, il vous sera demandé de faire preuve d'attention auprès des personnes vulnérables car durant ces 2 heures de coupure les systèmes de protection des personnes âgées ne seront pas effectifs. En fonction de la situation des antennes des opérateurs les appels téléphoniques seront parfois impossibles. Je vous demanderai donc d'avoir une attention particulière si vous connaissez ou avez des voisins susceptibles de se trouver en difficulté ou qui auraient besoin d'être tout simplement informés d'une éventuelle coupure de courant. Il est fortement conseillé en cas d'urgence d'appeler le 112.
Une permanence sera assurée en mairie en cas de coupure d'électricité.

Je vais à présent vous laisser poursuivre la lecture de ce bulletin municipal et conclure ce premier message de l'année en vous souhaitant tous mes vœux de réussite et de santé.
Bonne année à tous.
Bloavez Mat.

Séverine LE BRAS, maire

Rédaction : Mairie de Pédernec
Directeur de publication : Séverine LE BRAS, maire
Conception et Impression : Roudenn Grafik Guingamp
Dépôt légal : Janvier 2023

Cérémonie 14 Juillet

En ce jour de Fête Nationale, le Maire a prononcé un discours autour des valeurs de la République, avant qu'une minute de silence ne soit observée au pied du Monument aux Morts de notre commune.

Madame Le Maire a tenu à remercier les élus et les citoyens pour leur présence et a rappelé le sens qu'ont voulu donner ces Grands Hommes en inscrivant aux frontons de nos mairies « Liberté, Egalité, Fraternité ». Elle a porté une attention particulière à toutes les personnes de bonne volonté qui agissent pour le bien de la commune.

En route pour le collège

25 élèves de CM2 (les 2 écoles confondues) ont quitté les rangs de l'école primaire en juin dernier.

Une calculatrice leur a été offerte, financée par le CCAS et une photo souvenir a été prise. Nous leur souhaitons une bonne réussite dans les futures études.

"Swin Golf du Jaudy"

open national

L'open national de swin golf réunissait une trentaine de participants à Squibernévez le 24 juillet.
Les joueurs, venus pour la plupart du Grand-Ouest, ont beaucoup apprécié cette compétition : en effet, l'accueil chaleureux du "Swin golf du Jaudy" a permis à cette compétition d'avoir lieu sous le signe de la convivialité.
Ce parcours sur herbe composé de 2 fois 9 trous dure 2 heures le long de la rivière du Jaudy, parfois en sous-bois. Le jeu se déroule sur un terrain communal de 2 hectares. Depuis 2007, progressivement ce green s'est structuré grâce à l'investissement de Jean-Yves Pierre, président de l'association, vice-champion de France de swin golf en 2005, ainsi que jardinier-paysagiste. Jean-Yves a consacré de nombreuses heures à aménager, entretenir le terrain de ses propres mains afin d'aboutir à un lieu agréable et adapté à la pratique de ce loisir.

Pour l'histoire, le swin golf est créé en 1985 par Mr de Vilmorin (graines) : c'est un dérivé du golf qui se pratique avec une seule canne à trois faces et une balle en mousse sur un terrain plus petit.
L'association du "Swin golf du Jaudy" compte une vingtaine d'adhérents.
Le sport est accessible à tous, y compris aux enfants. Des après-midis d'initiation sont proposés avec prêt de matériel.
Tarif partie individuelle 7€/adulte et 2€/enfant. L'adhésion à l'année permet l'accès illimité au terrain pour un tarif de 70€.

Contact : pierre.jean22@orange.fr et tél. 07.70.12.02.32

Fêtes communales

Le départ de la course à pied (1973)

Défilé des chars fleuris (1975)

Les festivités ont commencé par un concert gratuit avec une affluence modeste mais cela a permis l'ouverture de la fête foraine qui a ravi petits et grands. Cette année a vu le retour des autos tamponneuses et l'arrivée de 3 nouveaux manèges proposant ainsi 8 attractions plus une confiserie.
Le traditionnel repas moules frites du samedi soir a rassemblé 468 convives. Il a été suivi du feu d'artifice et du bal disco qui a attiré la foule dans une superbe ambiance.
Les retours sont très positifs et l'équipe du comité des fêtes est très satisfaite de cette édition.

Soirée Halloween

Le 29 octobre, le comité des fêtes a organisé la 2ème édition de sa soirée Halloween.
Une nouveauté cette année, avec un concours des trois meilleurs déguisements adultes, remporté par Sophia Le Coq devant Patrick Levy et Brice Krengiel.
Le repas tartiflette, cuisiné et servi par les bénévoles de l'association a rassemblé 150 convives. Il a été suivi d'un bal disco jusqu'au bout de la nuit, dans une excellente ambiance.

Fest-Noz

Une 1ère pour l'équipe du comité des fêtes, le 12 novembre.
Une très belle soirée avec 260 danseurs ravis, et une belle affiche qui a tenu toutes ses promesses.
Malgré cela, le bilan financier n'est pas parvenu à l'équilibre, mais qu'importe, le but du comité des fêtes est de proposer différents événements.

Parade de noël

La parade des Jeunes Agriculteurs a attiré énormément de monde au bourg.
Les spectateurs ont suivi le mouvement pour rejoindre la salle des fêtes pour admirer l'expo des chars sur le parking (plus de 500 personnes). La restauration a bien fonctionné avec près de 850 galettes vendues et autant de crêpes. La buvette a eu du succès avec son vin chaud notamment...
Une très belle soirée qui s'est poursuivie par un bal disco (DJ génération 80).
Ce succès a été rendu possible grâce au partenariat mis en place entre le comité des fêtes, les Jeunes Agriculteurs de Bégard et de Belle-Isle en Terre.

La foire de Bre

Vue aérienne 2017

Enfin de retour, elle n'avait pas pu être organisée depuis 2019. Christian Minso, le « capitaine » de la foire, déclare que le bilan financier est à la hauteur des années précédentes c'est-à-dire : satisfaisant.
Environ 3500 visiteurs, 1670 repas ont été servis, et plus de 3000 crêpes vendues.
Le temps est resté conciliant et a permis le bon déroulement de tous les spectacles.
Une quinzaine de meutes de chiens faisait partie de la fête, ainsi que les oies en liberté !
Les enfants ont apprécié la tour d'escalade, la ludothèque et le manège à pédales ainsi que le tir à la corde arbitré par l'équipe de Serge Falezan.
Les adultes, quant à eux, ont pu lancer quelques haches ou couteaux et s'exercer aux jeux bretons.
Il y avait bien sûr les activités habituelles comme le teillage du lin ou le cordelier ainsi que divers exposants de vieux métiers : sabotier, bourrelier, tailleur de pierres.
Une cinquantaine de randonneurs équestres ont parcouru 25 km dans la campagne environnante et sont arrivés au Menez Bre pour déjeuner.
150 bénévoles ont contribué à la bonne organisation de cette fête du cheval, même si après 2 ans d'arrêt la remobilisation n'a pas été aisée.

Image d'archive

Compte tenu de la faible participation des chevaux au concours, les organisateurs s'interrogent sur l'avenir de la foire : « les poulains, il y en a dans les écuries, mais les propriétaires ne les ont pas sortis ».

Malgré tout c'était une belle réussite : le rendez-vous est donné pour l'édition 2023

Forum des associations

Le samedi 03 septembre, en matinée, s'est tenu le forum des associations à la salle de sports.
45 associations du territoire recevant une subvention communale ou utilisant la nouvelle salle de sports communautaire étaient invitées. Il est à signaler que l'offre de pratique sportive et associative est en forte augmentation sur la commune en 2022. Une vingtaine d'associations ont pu présenter leurs activités et proposer des adhésions aux visiteurs. Cette matinée fut aussi une occasion pour tous les bénévoles d'échanger leurs expériences et de mieux se connaître. Les visiteurs en ont également profité pour visiter le nouvel équipement sportif. Il est rappelé que cette salle peut être réservée par les particuliers sur les créneaux laissés disponibles (prendre contact au secrétariat de la mairie) pour la pratique sportive. Le tarif de location est de 5 € / heure. Au moment de tirer le bilan de cette matinée, organisateurs et exposants saluaient l'excellente ambiance qui a régné entre les exposants mais reconnaissaient que le nombre de visiteurs était en-dessous des espérances. La réflexion communale va se porter aujourd'hui sur l'avenir de cet évènement qui subit probablement une trop forte concurrence de ses voisins guingampais ou bégarrois.

Concours des maisons fleuries

Le 9 juillet, le jury, composé de « connaisseurs » de Louargat et de Saint Laurent, a parcouru la commune pour admirer les jardins des 13 participants au concours. Comme chaque année le fleurissement et les aménagements étaient réalisés avec beaucoup de goût et d'originalité.

Et c'est le 3 septembre que tout le monde s'est retrouvé à la salle « Ty Mad » pour les résultats. Tous les participants ont reçu des bons d'achats à dépenser chez un pépiniériste : 40 euros pour les premiers, 35 pour les deuxièmes, 30 pour les troisièmes et 15 pour tous les autres inscrits.

Foire aux courges

En ce 1er dimanche d'octobre, petits et grands ont profité des animations de la 29ème Foire aux courges à Pédernec à l'initiative de Clément Doedens.

Chacun a pu trouver son bonheur parmi plus de 50 exposants : produits alimentaires, jardinage et fleurs, textiles, artisanat, hygiène – entretien - santé, culture - livres et associations prônant le bio et le local. Le stand phare était celui des maraîchers en agriculture biologique (la Carotte sauvage – Trégrom, la Taup'Ecolologik - Moustéru et la ferme de Kerledern – Pluzunet) qui n'a pas désempli de 10h à 18h.

Il était possible de se restaurer au stand crêpes et déguster le repas végétarien bio concocté par l'association Bear Solidarité servi à midi dans la salle des fêtes de Pédernec.

Tout au long de la journée, des balades en calèche ont été proposées dans les rues de Pédernec. Les enfants n'étaient pas en reste : ils se sont bien amusés sur le manège à vélo artisanal et écologique qui tourne grâce à la force des mollets et lors des deux représentations du spectacle de marionnettes de Berit Schwarm (Théâtre BA Marionnettes). Dans l'après-midi, une conférence-débat « Cultiver, manger, oui ! Mais comment ? » a été animée par Jean-Claude Balbot de l'Atelier Paysan et Danièle Mauduit du Collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation.

Cérémonie du 11 novembre

Après la cérémonie religieuse orchestrée par Marc Ruellan, la population, en nombre, s'est réunie devant le monument aux morts pour se souvenir de tous ces soldats morts pour la France.
« Ceux qui sont revenus des combats racontent la puanteur des tranchées et le fracas des obus. Ils expliquent la peur avant les charges, le courage qu'il faut pour sortir des abris et donner l'assaut aux lignes ennemies sous la mitraille. Ils disent l'horreur du spectacle de leurs frères d'armes qui tombent à leurs côtés. »
Le sacrifice de nos « poilus » nous rappelle que la paix a un prix !
Madame le Maire a remercié les porte-drapeaux présents, « fidèles piliers de la mémoire ». Elle a dit également un grand merci à Victor Pichon, qui durant de nombreuses années a assuré ce rôle, et a voulu laisser sa place. Elle a souhaité la bienvenue à Victor Hernot qui a accepté de prendre le relais.
Victor Hernot a fait la guerre 18 mois en Algérie de 1961 à 1963, il était chauffeur des officiers dans la région d'Alger et à Ouargla dans le Sahara.
Si d'autres personnes désirent porter les drapeaux, elles peuvent se faire connaître à la mairie.

Puis tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes autour d'un verre de l'amitié, avant le traditionnel repas, offert par la municipalité aux habitants de la commune âgés de 65 ans et plus.
Les doyens de cette assemblée étaient Jeanne Le Guillou, née le 26 septembre 1930, et Louis Jézéquel né le 22 mars 1932. Il leur a été offert un bouquet et une bouteille.

Colis de Noël

20 personnes, élus, membres du CCAS et bénévoles, ont distribué 170 colis. 22 nouvelles personnes nées en 1947 étaient concernées. Le colis, d'une valeur d'environ 20 euros, contenait cette année des gâteaux de la Pédernécoise (voir bulletin n°74 – 06.64.64.34.64), du café du Menez Bre, une bouteille de vin et un set de table avec des photos de la commune.

Téléthon du Menez-Bre

Le collectif du téléthon du Menez-Bre a présenté ses résultats samedi 10 janvier à Pédernec.
15 animations ont été recensées sur les 6 communes du collectif. Pédernec (chants marin, jeux de société, randonnée, jeux de force breton, jeux de boules, courses des enfants, crêpes, loto), Louargat (badminton, noz trail, randonnée, repas à emporter), Bégard (vente de petits pains dans les écoles, VTT), St Laurent (repas sur place et plats à emporter), Kermoroc'h-Landebaëron (rando-dictée).
La vente de produits réalisés par des bénévoles et des associations a bien fonctionné, ainsi que la tombola.

A ces activités s'ajoutent les dons d'associations et de particuliers.
La participation a été importante dans les communes qui ont bien œuvré ensemble. A Pédernec pas moins de 18 crêpières et crêpiers se sont relayés vendredi et samedi pour réaliser environ 160 douzaines de crêpes.
Le résultat financier net est de 10 700 euros dont 1 850 euros pour Pédernec.
Les responsables du collectif remercient les particuliers, les associations, les commerçants, et les communes pour leur générosité et leur investissement.

Agents périscolaire et d'entretien de la commune

De gauche à droite au 2ème plan :
Sabrina Le Bars, Mireille Le Falher, Frank Saunier (notre cuisinier), Dominique Arzur, Marie Besse et Marine Guéguen (toutes les 2 en contrat à durée déterminée).

De gauche à droite devant :
Ludivine Padé (en contrat d'accompagnement dans l'emploi), Sophia Le Coq et Typhaine Le Vey (agents scolaires), Véronique Corlay, Claudie Le Friec.
(Nadine Le Quéré absente)

7 de ces agents travaillent à temps partiel.

Agents du service technique

De gauche à droite :
Claude Toudic, Yannick Even, Nolwenn Person (en contrat à durée déterminée), Didier Le Bongoat, Pascal Broudic (en contrat à durée déterminée), Gireg Corson, Nicolas Tanguy, Serge Famel.

5 de ces agents travaillent à temps partiel.

Exposition à la bibliothèque

La bibliothèque accueille, en ce moment, une exposition photos de Michel Riou, passionné de photographie, sur le street-art.
Ces photographies ont été prises à Redon dans le quartier du port où existe une friche industrielle, une usine désaffectée, où le street-art, ou l'art de la rue, a pris possession des murs extérieurs.

Le street art ou l'art urbain est, à la fois, un mouvement et un mode d'expression artistique, qui s'affirme ou se revendique ainsi à partir du milieu du XXe siècle.

Il regroupe toutes les formes d'art réalisées dans l'espace public, et englobe diverses techniques telles que le graffiti, la peinture murale, le trompe-l'œil, le pochoir, la mosaïque, le sticker, l'affichage et le collage ou les installations comme le tricot urbain.
C'est principalement un art éphémère vu par un large public.

Cette expo est visible depuis le 22 novembre et jusqu'au 11 février aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Quelques artistes reconnus du street-art :
Les précurseurs : Banksy, Ernest Pignon-Ernest, Jef Aérosol, Lady Pink, Shepard Fairey...
Les étoiles montantes : Vhils, Agrume, Alber, Stoz...
Si vous souhaitez découvrir ces artistes ou en connaitre plus sur cet art, différents livres sont disponibles à la bibliothèque.

Régulièrement, elle acquiert des nouveautés adultes et jeunesse. Des livres audio sont également disponibles en prêt. N'hésitez pas à les demander à l'accueil.

Pour donner à tous l'envie de lire, la municipalité offre une année d'adhésion à toutes les familles qui inscrivent leur enfant dans les écoles de Pédernec.

Pour rappel, les horaires d'ouverture :
Mardi : 10h30-12h et 16h-18h
Mercredi : 14h-17h
Jeudi : 16h30-18h30
Samedi : 10h30-12h
(Adhésion annuelle 12€)

Club de Gym

Depuis septembre 2022 chaque lundi de 19h à 20h, Gaël MASSEAU anime à la salle des sports de Pédernec les cours de renforcement musculaire pour tous, en mélangeant des techniques différentes : atelier, hit, fitness... Elle est diplômée depuis 2004 comme « animatrice fédérale » et intervient également à l'espace forme louargatais. Son métier est professeur de SVT. Ce qui la passionne, c'est de partager dans la bonne humeur une pratique physique avec un public très varié.

Mene-Bre

Président : **Romain Garlantezec,**
vice-présidente : **Chantal Rouzioux,**
trésorier : **Mickael Le Mat,**
trésorière adjointe : **Lucie Le Cam,**
secrétaire : **Mélanie Gaultier,**
secrétaire ajointe : **Virginie Cojean**

Un peu d'histoire...

Après quelques rencontres dans les années 1940, c'est en 1960 que le MBS a rechaussé les crampons.
Le 6 avril 1960 : déclaration officielle du club du MBS Pédernec avec une affiliation à la Fédération Française de Football le 6 juin 1960 qui a permis le passage des compétitions amicales aux compétitions officielles. Un premier match officiel le 18 septembre 1960 contre Pont-Melvez qui se termine sur un score nul de 1 à 1.
Les « salaisonniers » comme on les appelle se composent de 2 équipes : l'équipe première joue en Jaune et Noir, les réservistes en Bleu et, dans la foulée, c'est une équipe de cadets qui voit le jour en 1961.

Dans cette contrée de Pédernec, le Foot est la principale animation et le MBS fait parler de lui. Un car de supporters accompagne l'équipe le dimanche. Ils sont tellement nombreux que l'équipe suit en voiture. Même M. L'abbé Jamin y relate les échos du dimanche dans le bulletin paroissial.
Avec un démarrage dans de telles conditions, pas surprenant que le club perdure depuis ces années.

Le MBS vivra bien des changements. Dans les années 1970, c'est la création de l'école de foot puis dans les années 1980 d'une équipe féminine et c'est aussi le sacre de champions pour les équipes A et B seniors. De nouveaux équipements voient le jour dans la décennie qui a suivi : 2ème terrain, éclairages et vestiaires. Les lotos et le réveillon ont remplacé les bals pour financer toutes ces activités.
Si 16 Présidents se sont succédés pendant ces 60 années, secrétaires, trésoriers, entraîneurs, dirigeants, bénévoles, joueurs, joueuses, sponsors, supporters ont fortement contribué à sa réussite.
Le MBS compte aujourd'hui 150 joueurs et joueuses, dirigeants, dirigeantes, sans compter ses fidèles supporters et partenaires. L'équipe senior accède en 2020 pour la première fois de son histoire à la division 1 de District. Elle renforce ses effectifs avec 2 équipes réserves. Le

Club de Football 1960-2023

foot féminin a toujours été présent depuis sa création et affiche de belles performances. L'école de foot, en groupement avec 3 autres clubs pour certaines catégories prépare consciencieusement la relève des salaisonniers de demain. Quant aux vétérans, ils foulent toujours les pelouses du MBS le dimanche matin. Le MBS est une grande famille qui a plaisir à se retrouver autour du ballon rond.

Saison 2022-2023 :

L'équipe fanion en D1 est 11ème sur 13 en championnat mais avec 4 points de retard sur le 3ème. C'est un championnat très serré et homogène où le niveau des équipes est très proche.

Malheureusement les nombreuses blessures n'aident pas à aligner une équipe type chaque dimanche. L'équipe est toujours en lice dans la coupe du conseil départemental, après des éliminations au 2nd tour en coupe de France, en coupe de Bretagne et coupe Ange le Mée.

L'équipe C évolue en D4 et se classe 4ème sur 6, l'objectif étant de pouvoir aligner une équipe tous les dimanches, ce qui est le cas depuis le début de saison.
Les équipes seniors A, B et C sont encadrées par Jeremy Boété, Olivier Ménier et Romain Daniel.

L'école de foot des U6 aux U9 est composée de 28 enfants, garçons et filles qui se retrouvent chaque samedi après-midi, sur différents plateaux d'entrainements.
Encadrement par Yann Le Pennec assisté de Romain Daniel, Nathan Féjean et Pauline Mével.

Une entente avec Pluzunet, Cavan et Prat baptisée Eole Blacks pour les jeunes U10 à U18 est composée de 4 catégories d'âge et encadrée pour Pédernec par Denis Damon, Jordan Allain, Thierry Bugel, Pascal Le Nagard.

L'équipe B évolue en D2 pour la première fois, et se classe actuellement 5ème sur 14 avec 2 points de retard du podium, ce qui est une bonne performance. Elle est également en lice pour le challenge du district.

L'équipe féminine évolue en D1, actuellement 8ème sur 9, elle va devoir se battre pour accrocher le maintien en fin de saison. L'envie et la détermination restent présentes pour y parvenir.
L'équipe est encadrée par Virginie Cojean.

Les vétérans disputent leurs matchs le dimanche matin en foot loisir. Un championnat, mais pas de classement pour les 19 équipes qui se rencontrent au fil de la saison pour le plaisir.
L'effectif souhaiterait s'étoffer avec la venue de nouveaux joueurs (Age requis 33 ans minimum).
Contact : Bruno Appery au 02.96.45.14.71

Les points forts de cette première partie de saison sont la présence aux entraînements, la salle de sports qui est fort appréciée en cas de mauvais temps, une motivation toujours intacte malgré des résultats pas toujours au rendez-vous. L'objectif de cette seconde partie de saison côté masculin comme féminin est de maintenir l'équipe première en D1.

Yves le Méner,

décédé le 28 août 2022

Yves est né le 10 juillet 1939 à Bricquebec dans la Manche.
Il avait 4 ans quand ses parents (Jeanne et Yves) arrivent à Pédernec pour tenir la « halte » de Kerrouan. C'est Jeanne qui était « garde-barrière », Yves était cheminot à Guingamp.
Après de brillantes études, le service militaire, la guerre en Algérie, Yves se dirige vers l'enseignement au CFA (Centre de Formation des Apprentis) du bâtiment à Rennes.
Ce début de carrière fut brusquement interrompu par la maladie de Buerger, qui le conduira à Kerpape dans le Morbihan, où il fait la rencontre de Claire, ils se marient en 1971.
De cette union sont nés 2 garçons Yann et Goulven.
En 1976 la famille vient s'installer à Pédernec et Yves finit son parcours d'enseignant au CFA de Plérin.
Puis vient la retraite et ses 4 petites filles vont combler son bonheur d'être Pépé.
Yves s'est toujours investi dans la vie de sa commune :

- l'aide aux devoirs à la garderie,
- l'amicale laïque,
- le foot, le Ménez-Bré Sport mais aussi EAG, son club fétiche.

Il avait également d'autres passions :

- le jardinage,
- la préservation de la nature,
- la préservation de la langue bretonne.

Kenavo Yves

Jean Caradec, maire honoraire, a 100 ans

Jean est né le 18 septembre 1922.
Il a toujours habité Pédernec, il s'est marié le 17 novembre 1953 avec Thérèse Le Blevennec.
Il a tenu l'exploitation familiale de ses parents (12 ha). Puis les parents de Thérèse, Louis et Léonie prenant leur retraite, le couple fait le choix de s'agrandir en reprenant la ferme de 15 hectares.
« Il n'y avait pas d'engrais ni d'autres produits… » C'était le « tout bio » par la force des choses.
Thérèse, décédée en 2018, a largement épaulé Jean dans les travaux de la ferme, la gestion de la Caisse Locale d'Assurances de Landerneau et l'activité municipale. Jean a été conseiller puis maire de 1953 à 1984.
Ils ont vécu au Launay jusqu'à leur retraite.
C'est en 1984 que Jean et Thérèse vont habiter leur nouvelle maison à Langonneau.
Séverine Le Bras est allée à l'EHPAD de Bégard lui souhaiter son anniversaire et partager le gâteau en compagnie des membres de sa famille, du personnel et de quelques résidents.

Conseiller numérique

Thomas Bosser, recruté par la Mairie de Bégard, accompagne les habitants du territoire en leur apprenant à maîtriser leurs démarches en ligne, à envoyer et recevoir des mails, à naviguer sur internet ou simplement à utiliser un ordinateur ou une tablette.
Face à la dématérialisation de nombreux documents, tels que carte d'identité, passeport, carte grise ou déclaration d'impôts, les démarches peuvent s'avérer compliquées pour les personnes ne possédant pas un minimum de connaissances en informatique.
Des sessions gratuites ont eu lieu à la Mairie de Pédernec les mercredis 5 octobre, 16 novembre et 14 décembre de 14h à 17h. Thomas Bosser sera encore présent cette année, les mercredis : 11 janvier, 8 février, 8 mars et 5 avril.

Permanence à la maison du numérique, 15, avenue Pierre-Perron, à Bégard. Ouvert sans rendez-vous du lundi au mercredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h ; sur rendez-vous le jeudi et le vendredi ; la prise de rendez-vous se fait sur place du lundi au mercredi ou par mail.
Contact : Téléphone 02.96.45.32.05 et email : conseiller-numerique@ville-de-begard.fr

Ce lieu regroupe les cours d'initiation à l'informatique de la MJC, un espace d'atelier du numérique les jeudis et vendredis matins et des postes en accès libre du lundi au mercredi.

Célestine Doedens, musicienne

C'est en 1990, année d'arrivée à Pédernec de Clément Doedens et Viviane Moreau que leur fille, Célestine, voit le jour. Elle grandit dans la ferme maraîchère de Kermathaman.
Célestine s'initie à la harpe avec Hoëla Barbedette à l'École Municipale de Musique de Bégard dès l'âge de 12 ans. Lycéenne à Carhaix, la musicienne en herbe prolonge son apprentissage par transmission orale auprès de cette même professeure. Son orientation musicale est traditionnelle avec des mélodies bretonnes, irlandaises, suédoises et des Balkans. S'ensuivent des études supérieures à la Faculté de Musique de Rennes permettant à Célestine d'enrichir son art par la version théorique et académique.

Le parcours d'étudiante en musicologie de la jeune femme se termine à Prague via le programme Erasmus. Là-bas elle fait la connaissance de la violoniste Jitka Malczyk lors d'une cession d'improvisation musicale : cette artiste originaire de Tchéquie a quant à elle suivi une formation classique, puis jazz et folk. Une belle complicité se crée sur la base d'une curiosité réciproque. En 2013 naît le duo "Delioù", les feuilles en breton.
Pour leurs compositions et arrangements, Jitka et Célestine puisent dans leurs racines et leurs voyages, " s'inspirant de mythes et légendes, de lieux, de danses, jouant avec le silence et l'improvisation, les contrastes et les nuances..."
Les deux musiciennes se produisaient à la chapelle du Menez-Bre le 5 octobre dernier, ainsi que le trio vocal "Mouilc'hi". Une belle affluence pour ce concert : le public a particulièrement été touché par les douces sonorités des mélodies traditionnelles revisitées aux vibrations de la harpe et du violon.
Pour ajouter quelques cordes à son arc (sa harpe ?) Célestine, qui habite maintenant Douarnenez, travaille aussi le bois et restaure des pianos.

- **À voir : YouTube " Le duo tchéco-breton Delioù revisite les musiques traditionnelles "**
- **2 CD : Mezi Listy (2013) et Ar Wenojenn (2018)**

- **Contact : celestinedoedens@gmail.com Web : www.deliou.cz/https://www.facebook.com/duo.deliou**

Nouveaux artisans

Gabrielle Jaguin

Gabrielle Jaguin installe son activité « L'atelier de Gabrielle » en tant que tapissier décorateur dans un local attenant à son domicile 2, venelle de toul an hent à Pedernec.
Auparavant éducatrice spécialisée en Ille-et-Vilaine, elle a eu un coup de cœur pour ce métier lors d'un stage effectué il y a 2 ans. De retour dans son pays natal avec sa famille en juillet 2021, elle a posé ses valises à Pédernec et trouvé une maison qui pouvait lui permettre d'avoir un espace pour exercer son activité. Dans le même temps, elle a intégré une formation à Tréguier. Depuis plus d'un an, elle se forme auprès de tapissiers expérimentés des environs qui lui transmettent leur savoir-faire et leur passion de ce métier d'art.
Le métier de tapissier décorateur consiste à créer des décors sur mesure, il englobe plusieurs activités :
La restauration de fauteuils ancien et contemporain. L'idée est de redonner vie et modernité à des fauteuils et chaises en changeant seulement le tissu, ou en refaisant toute la garniture. Gabrielle s'adapte aux désirs du client en fonction du style et du confort souhaité.
La confection de coussins, housses de chaises, couvre-lits, décors de fenêtres (voilages, rideaux à œillet, à têtes flamandes ou à têtes froncées, stores bateaux).
Elle propose également le relooking intérieur des camping-cars, caravanes, bateaux.
Dans son atelier vous trouverez un grand choix de tissus d'ameublement de qualité, au mètre.
Gabrielle vous accueille dans son atelier ou se déplace à votre domicile dans un secteur de 30 kilomètres autour de Pédernec pour vous accompagner dans vos projets de décoration intérieure sur mesure.

Contact :
latelierdegabrielle22@outlook.com
Tel : 06.72.69.94.88
Horaires d'ouverture : 10h-12h/ 14h 18h du lundi au vendredi

Services aux Particuliers

Un problème dans la maison ou au jardin ? **Appelez Eric Multiservices au 02 96 47 50 87 ou 06 32 59 04 30.** Nathalie vous répond et vous propose un rendez-vous avec Eric Niet nouvel artisan sur Pédernec.
Eric est originaire de la région Bourgogne Franche Comté. Il exerçait depuis 2012 le métier de « travailleur indépendant multi services » dans le petit village de Toucy à côté d'Auxerre dans l'Yonne.
Connaissant bien les Côtes d'Armor, et plus particulièrement Pédernec, il a décidé de s'y installer avec son épouse Nathalie qui assure le secrétariat et la comptabilité de son entreprise.
Il poursuit donc son activité de « services aux particuliers ». Il apprécie ce travail autant pour la diversité des tâches à accomplir que pour le relationnel.

Le règlement des travaux peut se faire par chèque, espèces ou virement en échange d'une facture.
Déclaré « organisme de services à la personne » à la préfecture des Côtes d'Armor », toutes ses prestations sont déductibles d'impôts. Son statut vous permet de déduire des impôts 50% du montant de la facture (ou d'obtenir un crédit d'impôt si vous n'êtes pas imposable).

Vous pouvez consulter son site : servicestregor.wixsite.com/ems22

Contrat de territoire

Le 4 novembre 2022, les communes du canton de Bégard ont signé le Contrat de territoire 2022-2027 avec le département des Côtes d'Armor. Etaient présents, les Maires ou adjoints des communes (Jean-Louis Tanvez pour Pédernec), ainsi que Vincent Alleno, vice-président du département, délégué aux contrats de territoire, Cinderella Bernard et Joël Philippe, conseillers départementaux du canton de Bégard, et Soizig Henry, directrice de la Maison du Département (de droite à gauche en premier plan à côté de Vincent Clec'h).
Le Contrat de territoire 2022-2027, signé entre le département et les communes a pour but de poursuivre et renforcer la solidarité et le lien avec les communes et répondre aux besoins des costarmoricains.
Une enveloppe de 211 089€ est affectée à la commune de Pédernec pour financer des projets qui répondent à l'une des thématiques suivantes : solidarités humaines, transition écologique et aménagement du territoire, équipements culturels et sportifs, patrimoine historique, développement de circuits courts en vue d'une alimentation durable, ouvrages d'art, assainissement, eaux pluviales, eau potable ainsi que les projets d'investissement innovant.
Le financement peut atteindre jusqu'à 70% d'un projet, la commune devant financer minimum 30%.
Une partie de cette somme va être utilisée dans le cadre de l'aménagement des entrées de bourg en liaisons douces.

Sécurité au bourg

Mise en place d'une limitation à 20km/h dans le centre bourg pour la sécurité de tous.

Sécurisation et aménagement de la rue de Lorette

Les travaux de la rue de Lorette avaient débuté en février 2019 par la reprise du réseau d'assainissement collectif et des eaux pluviales par l'entreprise Colas. A suivi en 2020, la refonte du réseau d'eau potable, opération gérée et financée par le syndicat du Jaudy et réalisée par l'entreprise LE DU. Les travaux se sont ensuite poursuivis par l'effacement des réseaux de basse tension, de l'éclairage public et de la téléphonie initié par le SDE et réalisé par l'entreprise Bouygues (montant total des travaux : 238 980 € dont 123 210 € à la charge de la commune). L'aménagement de la rue de Lorette se termine par des travaux de revêtement de surface et de sécurisation de la circulation menés par l'entreprise Colas (montant du marché HT : 384 985 € dont 98 140 € subventionné par l'État). La réception s'est effectuée le lundi 21 novembre.

Le boulodrome

Quelques travaux ont été effectués :

A l'intérieur :

- toutes les allées sont maintenant démontables pour permettre des manifestations ponctuelles,
- une allée a été rendue accessible aux personnes à mobilité réduite,
- augmentation de la taille de circulation devant les allées.

En 2023, l'électricité sera rénovée.

A l'extérieur : l'éclairage a été refait, passage en leds pour diminuer la consommation et améliorer la luminosité.

Voirie

Le programme de voirie 2022 était à l'image de l'année précédente et est en cours de finalisation.

Un budget a été alloué aux principales thématiques du programme :

- Curage et arasement des accotements : 20 000 € ttc
- empierrement, aménagement des chemins d'exploitation : 40 000 € ttc
- peinture de voirie : 5 000 € ttc
- Signalétique : 4 000 € ttc
- point à temps : 15 000 € ttc

Curage et arasement des accotements :

- Les secteurs sélectionnés : le Loc, Kernévez-Jaudy , Miquès , de kermarjo au carrefour de Kerprigent
- c'est l'entreprise LE QUERNEC de Pédernec, la moins disante qui a réalisé les travaux : pour un montant de 20 000 € . Les travaux ont été réalisés en collaboration des services techniques de la commune pour l'évacuation de la terre

Aménagement des chemins ruraux (d'exploitations) :

- la commission a décidé de concentrer les travaux sur les CR de Menez-Bre fortement dégradés lors des orages de septembre 2021 : du sommet jusqu'à Kerbré ainsi que les antennes vers allée Parquer et Kermarie pour un linéaire de 1860 m
- suite à la consultation de 3 entreprises, les travaux ont été réalisés par l'entreprise LE GRAND TP de Louargat pour un montant de 40 000 €

Peinture de voirie :

- Stop, passage piéton, céder le passage, stationnement, bande d'axe routière. Pour des raisons de sécurité les peintures de voirie sont rafraichies régulièrement secteur par secteur. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Ouest Signal pour un montant de 3 202 € ttc

Bilan radar pédagogique à Ruchant

Le radar pédagogique acquis par la municipalité en 2019 est régulièrement placé à différents endroits sur la commune.

Il mesure et enregistre les vitesses de passage **dans les deux sens de circulation**, mais n'affiche leur vitesse aux conducteurs que dans un seul sens, dit entrant.

Durant plusieurs mois il a été placé à Ruchant où les statistiques présentent un respect de la limitation de vitesse de 95% dans le sens entrant et 90% dans le sens sortant (sans affichage). Des excès de vitesse sont malheureusement constatés mais ils ne sont pas majoritaires.

Cependant nous incitons ces conducteurs à plus d'attention car la limitation est de 50Km/h, des enfants, des sorties de véhicules etc... peuvent les surprendre et occasionner des accidents avec parfois de graves conséquences humaines.

L'objectif des radars pédagogiques est d'inciter les usagers en infractions routières à modifier leur comportement sans les sanctionner...

PLUi : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le 27 septembre 2022, le Conseil Communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération a arrêté le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). L'arrêt du PLUi est l'aboutissement de l'élaboration d'un projet commun à l'ensemble des communes de l'agglomération. Il a permis de construire un projet d'aménagement et des orientations partagées qui se traduisent sur le plan règlementaire à la parcelle.

L'arrêt du PLUi est une étape clé avant l'approbation et la mise en application du document. Jusqu'à la fin de l'année, le PLUi est soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA). Il sera ensuite présenté à la population. Au regard des avis émis, le document pourra faire l'objet de modifications avant son approbation.

Une enquête publique, commune aux 57 communes de l'agglomération, sera réalisée au 1er trimestre 2023. Elle se déroulera auprès de divers lieux dont la liste sera déterminée par une commission d'enquête nommée par le Tribunal Administratif en début d'année 2023. Il appartient aux habitants, propriétaires, acteurs économiques, exploitants agricoles désireux de connaître le futur zonage et les règles d'urbanisme qui s'appliqueront de venir consulter le document, échanger avec les membres de la commission d'enquête et lorsque cela sera nécessaire adresser une contribution auprès des commissaires enquêteurs par courrier ou sur les registres.

A ce jour, les dates et les modalités précises ne sont pas connues. Des lieux de permanences physiques, un registre dématérialisé consultable sur le site internet de l'agglomération et la mise à disposition du document à grande échelle sont envisagés. Nous vous invitons à participer largement à cette étape importante de l'élaboration de notre futur document d'urbanisme et à vous tenir informés en début d'année 2023 sur les modalités et dates de l'enquête publique.

Amélioration de l'habitat

Guingamp-Paimpol Agglomération relance en 2023 un programme d'intérêt général (PIG « Energie & Adaptation ») en faveur de l'amélioration de l'habitat. SOLIHA Bretagne, association à vocation sociale, a été missionnée par l'Agglomération pour vous accompagner dans vos projets d'amélioration énergétique globale (MaPrimeRénov Sérénité), d'adaptation des logements à l'âge ou au handicap, ou encore la réhabilitation de logements dégradés. Cet accompagnement est proposé pour les résidences principales comme pour les logements locatifs, sous conditions.

Selon votre situation et votre niveau de ressources, vous pouvez bénéficier des aides de l'Agglomération et de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) dans le cadre des aides « MaPrimeRénov Sérénité ». Afin de vous aider dans votre décision :

- Un professionnel qualifié (thermicien, ergothérapeute…) de SOLIHA Bretagne se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un diagnostic neutre et individualisé, et vous préconiser des travaux dont la nature et le coût sont adaptés à votre situation, en mettant en évidence les subventions mobilisables.
- SOLIHA Bretagne vous assiste dans la préparation des travaux en vérifiant les devis afin de s'assurer du respect des conditions nécessaires à l'obtention des différentes aides et primes
- SOLIHA Bretagne effectue ensuite pour votre compte les demandes des subventions dans un unique dossier (ANAH, Guingamp-Paimpol Agglomération, caisses de retraite, …) jusqu'à leurs versements après réalisation des travaux.

Grâce au programme d'aides Mme Marin 67 ans habitant Bourbriac, a pu entreprendre 32 000 € de travaux pour l'isolation, le changement de ses menuiseries ainsi que sa chaudière. Elle a reçu 15 000 €d'aides sur ces travaux d'économies d'énergie et a financé le reste à charge à l'aide d'un prêt habitat. *Le nom a été changé.*

Plus d'informations sur : https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/logement-transport/amelioration-de-lhabitat/

SOLIHA Bretagne est à votre disposition pour vous informer au téléphone au : 02 96 62 22 00 ou en permanence physique sur rendez-vous à ce même numéro à :
Bégard Centre Médico-social,
1 rue du dispensaire,
4ème mardi du mois de 10h00 à 12h00

Rappel des règles de sécurité et visibilité DES JEUNES À VÉLO

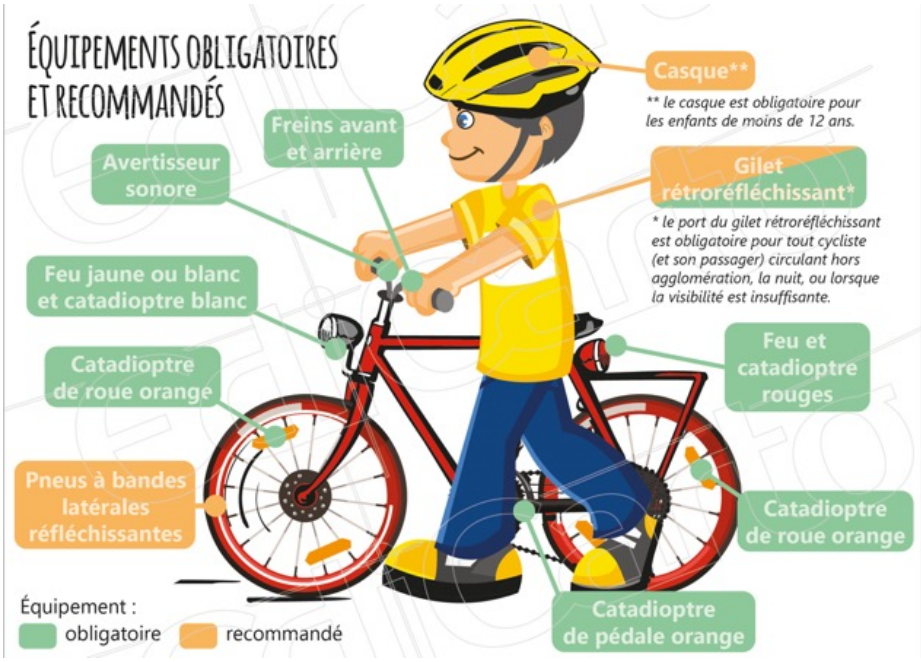

Nos enfants utilisent leur vélo pour leurs déplacements (domicile/école, domicile/complexe sportif, balades entre amis, ...). En cette période hivernale, ces déplacements se font souvent dans des conditions de faible luminosité. Aussi, il peut être bon de leur rappeler quelques règles de sécurité.
Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir la sécurité des utilisateurs.
Nous devons donc veiller à ce que les équipements obligatoires soient bien présents :

- deux freins (avant et arrière) en bon état
- un feu avant (jaune ou blanc) et un feu arrière (rouge)
- un avertisseur sonore
- des catadioptres (dispositifs réfléchissants) sur les roues et pédales
- le gilet rétro-réfléchissant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante

D'autres équipements sont fortement recommandés :

- le casque qui peut s'avérer très utile en cas de chute !!!
- et le gilet jaune même en agglomération pour être plus visible

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent.

Cet hiver, c'est le moment *de faire une mesure du radon*

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle inodore et incolore. Il est présent principalement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. La Bretagne est donc concernée pour une grande partie de son territoire. A l'air libre, ce gaz est dilué ; sa concentration est donc faible. Au contraire, dans l'atmosphère plus confiné d'un bâtiment, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées.
En France, le radon constituerait la seconde cause de décès par cancer du poumon après le tabac et devant l'amiante. **En Bretagne, environ 20 % des décès par cancer du poumon serait attribuable au radon.** Le risque de développer un cancer du poumon est en outre multiplié par 20 lorsqu'on associe l'exposition au tabac et au radon.

Les bons gestes à adopter

● Aérer et bien ventiler !

- Aérez les pièces du logement au moins 10 minutes par jour, hiver comme été
- N'obturez pas les grilles d'aération
- Vérifiez le bon fonctionnement du système d'aération et entretenez-le régulièrement
- Ventilez le vide-sanitaire ou le sous-sol lorsqu'ils existent.

● Etanchéifier

Limitez l'entrée du radon en renforçant l'étanchéité entre le sol et le bâtiment (colmatage des fissures et des passages de canalisations à l'aide de colle ou de ciment, pose d'une membrane sur une couche de gravillons recouverte d'une dalle en béton...).
Il existe des dosimètres permettant de mesurer la concentration en radon dans son logement.

Don d'Organes

Quand une mort peut sauver des vies

Perdre brusquement un être cher est une terrible épreuve à laquelle nous ne sommes jamais préparés.
Mais cette mort peut parfois sauver des vies.

Les patients victimes d'un accident vasculaire cérébral ou d'un traumatisme crânien sont transférés vers le service de réanimation d'un hôpital où tout est mis en œuvre pour les sauver. Si malgré tous les efforts entrepris le sang n'irrigue plus le cerveau, la mort est définitivement installée. Le patient est dit « en état de mort encéphalique » : arrêt irrémédiable et irréversible de toute activité cérébrale, alors que la respiration et les battements du cœur sont maintenus artificiellement par des techniques de réanimation.
Cet état, très rare et de durée limitée, est de loin le principal décès permettant d'envisager un prélèvement d'organes.
Ce prélèvement peut être réalisé si le défunt n'en a exprimé aucun refus de son vivant (principalement en s'inscrivant sur le Registre National des Refus - RNR). Cette intervention n'entraîne aucun frais pour l'entourage du donneur, et le corps lui est rendu après le prélèvement. Le don est strictement anonyme et les organes sont attribués selon des règles strictes établies par l'Agence de la Biomédecine, organisme public chargé de veiller au bon fonctionnement de la greffe d'organes en France.
Ces quelques phrases expliquent l'acte citoyen que représente le don d'organes, pour inciter chacun à se positionner le plus tôt possible vis à vis du Don, et éviter ainsi à son entourage de devoir décider pour lui dans un contexte dramatique. Dès lors de nombreux malades atteints de pathologies rénales, cardiaques, pulmonaires, hépatiques, ... pourront vivre !

La loi a évolué au 1er janvier 2017, en rappelant le principe du consentement présumé (nous sommes tous donneurs ... sauf si on dit qu'on ne veut pas donner !) et en incitant ceux qui s'opposent au prélèvement de leurs organes à s'inscrire sur le RNR.
La carte de donneur d'organes reste un engagement fort permettant d'afficher sa position à ses proches. En ce sens, en 2017, la carte de France ADOT est devenue la « carte d'Ambassadeur du don d'organes ».

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.france-adot.org et son blog : vous y découvrirez tout ce qu'il faut savoir sur le Don d'Organes (avec notamment des témoignages) et vous pourrez demander votre carte d'ambassadeur).

FRANCE ADOT 22
(Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains),
25 rue Ker Iliz
22660 Trévou-Tréguignec
02 96 23 79 39 / 06.83.54.60.40
franceadot22@wanadoo.fr

Monoxyde de carbone

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences pour la santé des personnes.
Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.
Sur la période du 1er septembre 2021 au 30 août 2022, 5 signalements d'intoxication accidentelle dans des logements ont été déclarés dans le département des Côtes d'Armor impliquant 11 personnes dont 2 personnes sont décédées.
Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.
Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.
Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les groupes électrogènes ou les motopompes. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.
Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.
En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- Faire évacuer les lieux ;
- Appeler les secours (112, 18 ou 15) ;
- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.

Plus d'informations sur le site de l'ARS de Bretagne.

Etat civil du 1er juillet au 31 décembre 2022

NAISSANCES

• **Anna PÉRON**
née le 14.07.2022 à LANNION
Fille de Yann PÉRON et de Magali KENNEL
• **Max QUELEN**
né le 16.08.2022 à PABU
Fils de Romain QUELEN et de Barbara LE VAILLANT
• **Constance COADOU**
née le 02.09.2022 à LANNION
Fille de Guirec COADOU et d'Audrey LOZACH
• **H. LE CORRE MORIN**
né le 04.09.2022 à PABU
Fils de N. LE CORRE et d'A. MORIN
• **Ambre LARIVIERE BAUDOUIN**
née le 05.09.2022 à PABU
Fille de Julien BAUDOUIN et de Florence LARIVIÉRE
• **Paloma Valentina FINETTI**
née le 06.10.2022 à PABU
Fille d'Alexandre FINETTI et de Jessica ALVAREZ
• **Enzo Jean-Paul Pierrick DENES**
né le 03.11.2022 à SAINT-BRIEUC
Fils de Ronan DENES et de Marie RÉBILLARD
• **Alwen Jeanne Thérèse LE MERRER**
née le 05.11.2022 à CARHAIX-PLOUGUER
Fille de Bastien LE MERRER et de Hauteclaire FUR-BEYRE
• **Imrân Joseph ZERROUKI DEPEYRE**
né le 06.11.2022 à LANNION
Fils de Djilali ZERROUKI et de Aleth DEPEYRE
• **Sohan Sacha Neven MORIN BROUDIC**
né le 16.11.2022 à LANNION
Fils de Jérémy MORIN et de Estelle BROUDIC
• **Judith Agnès Marie-Hélène LE BOURLÈS**
née le 13.12.2022 à PABU
Fille de Brice LE BOURLÈS et de Delphine GEFFROY
• **Paula LASBLEÏ**
née le 21.12.2022 à SAINT-BRIEUC
Fille de Yohann LASBLEÏ et de Perrine MICHEL
• **Luna TALBEAU**
née le 24.12.2022 à LANNION
Fille d'Alexandre TALBEAU et d'Anaïs PROST

DECES

• **Mme Jeanne Marie STEUNOU veuve BRIGANT**
01.01.2022 à PABU
• **M. Marcel LE BIHAN**
15.07.2022 à PABU
• **Mme Eliane Marie HENRY**
26.07.2022 à PEDERNEC
• **M. Yves Jean François Marie LE MENER**
28.08.2022 à PABU
• **M. Dominique René Marie LOUET**
29.09.2022 à PABU
• **Mme Louise Marie SOURFLAIS épouse BALLOUARD**
09.10.2022 à PABU
• **M. Jean-Noël LE FRIEC**
12.10.2022 à PABU
• **Mme Solange Jeanne Antoinette MERRIEN épouse LE DRUILLENNEC**
07.11.2022 à PEDERNEC
• **M. François RESTOUEIX**
27.12.2022 à PABU

MARIAGES

• **Grégory Jean-Claude GITTON et Marine GUEGUEN**
02.07.2022
• **Guillaume Gérard GOSNET et Marina STEPHAN**
09.07.2022
• **Julien François Charles INIZAN et Anaïs PESTEL**
30.07.2022
• **Axel LE GALL et Enora LE BLÉVENNEC**
13.08.2022
• **Thierry LE CAM et Raïssa Mauricette EBEBELE**
20.08.2022
• **Benoit Jean-Paul Gérard HAZARD et Aude RAVON**
08.10.2022
• **Alain Yves MOAL et Stéphanie Sophie RANNOU**
15.10.2022

Calendrier fêtes communales 1er semestre 2023

Vendredi 5 mars : vide grenier APEL
Vendredi 7 avril midi au lundi 10 avril soir : Etape du Championnat de Bretagne de billard
Jeudi 27 avril soir au dimanche 30 avril midi : Stage international de karaté (avec présence de grands maître étrangers)
Dimanche 11 juin : Kermesse amicale laïque
Dimanche 18 juin : Kermesse école Notre-Dame de Lorette
Dimanche 2 juillet : Vide grenier du patrimoine au Menez Bre
Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 Juillet : Fêtes communales

Recette de la Butternut
farcie lardons et chèvre

INGRÉDIENTS (pour 2 personnes)
• 1 petite Butternut
• 1 bûche de chèvre
• 10 tiges de ciboulette
• 20 cl de crème liquide
• 100 g de lardons fumés
• Poivre du moulin

PRÉPARATION : 20 minutes
CUISSON : 1 h

• Mettez le four à préchauffer à 180 °c.
• Lavez bien la courge sous l'eau, coupez-la en deux.
• Ôtez les pépins et creusez la Butternut à l'aide d'une petite cuillère afin de former une plus grande cavité.
(Vous pourrez utiliser la chair dans une soupe).
• Mettez les Butternuts sur une plaque de cuisson ou dans un plat à gratin. Au besoin calez-les avec du papier aluminium.
• Remplissez les cavités avec la crème, mettez les lardons, la ciboulette ciselée.
• Poivrez et disposez le fromage en rondelles sur le dessus. Il est inutile de saler.
• Faites cuire une heure environ.
• N'hésitez pas à couvrir de papier aluminium si le dessus se colore trop vite et à allonger le temps de cuisson si la Butternut est grosse.
• Dégustez directement à la petite cuillère.

Ecole *publique*

Dans le cadre du projet Les Incorruptibles, prix littéraire de littérature de jeunesse, les élèves de CM1-CM2 se sont rendus au collège de Bégard afin de rencontrer Charlotte Erlih. L'autrice de La dernière fausse note a échangé avec les élèves sur son métier et sur son livre. Pour la plus grande satisfaction des élèves, une part de mystère a été levée : inspiration, nom des personnages, part de réel et de fiction....
Cet échange s'inscrivait également dans la liaison école-collège.

Vendredi 25 novembre, les classes de PS-GS et de MS-CP ont assisté à un spectacle de cirque particulier : "Traits", au Carré Magique de Lannion. Les élèves étaient fascinés par cette acrobate qui avait le droit de jeter de la peinture par terre et rouler avec son cercle dessus pour créer, en musique, de belles arabesques.

Vendredi 7 octobre en fin de journée, l'équipe enseignante et l'amicale laïque avaient invité les parents à venir visiter une exposition des productions en arts plastiques de leurs enfants dans le bâtiment des maternelles, suivi d'un pot offert par l'amicale.

Ce fut l'occasion pour les enseignants de présenter les projets pédagogiques de l'année et rappeler que ceux-ci ne sont réalisables que grâce au financement de la mairie et de l'amicale laïque.

L'amicale laïque a aussi rappelé ses actions pour l'année, mais qu'elle manquait également de bénévoles et de nouveaux membres pour renouveler le bureau. **Cette demande étant toujours d'actualité, les enseignants et l'amicale invitent vivement les parents à rejoindre l'équipe de l'amicale pour que les actions, les projets et les sorties continuent au sein de l'école publique.**

École Publique Primaire de Pédernec
22, rue de Guingamp
22540 Pédernec
Tel : 02 96 45 13 36
ecole.publique.pedernec@wanadoo.fr
Horaires : Garderie municipale de 7h à 8h45 et de 16h30 à 19h.
École de 8h45 à 12h15, de 14h à 16h30,
Contacts possibles avec l'école et le directeur par téléphone et/ou par courriel.
Décharge de direction tous les lundis.

Le jeudi 10 novembre, tous les élèves de l'école ont participé, à travers divers ateliers dans leurs classes respectives, à la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Une première approche de ce fléau a été menée en maternelle à travers la littérature de jeunesse, et à travers des temps de débats, lectures et expression artistique dans la cour de l'école par les élèves d'élémentaire.

Dans la perspective de l'année scolaire 2023-2024 et afin d'avoir un aperçu du nombre d'élèves qui fréquenteront l'école l'an prochain, nous demandons aux parents qui souhaitent inscrire leurs enfants de le faire le plus tôt possible auprès des services de la mairie. Les enfants concernés par une inscription obligatoire en septembre 2023 sont tous ceux nés en 2020. L'accueil des enfants nés en 2021 sera en toute logique également possible. Nous vous invitons donc à vous rapprocher de la mairie ou de l'école pour de plus amples informations.

Merci par avance, L'équipe enseignante.

Ecole Notre-Dame de Lorette

Pédernec
02 96 45 22 14

Toute l'année :
collecte de journaux, benne à l'entrée de l'école

Ecole Notre-Dame de Lorette
4 bis rue de Lorette
22540 PEDERNEC
@ : eco22.nd.pedernec@enseignement-catholique.bzh
Site : ecoledelorette.fr
Coordonnées :
Mme LE MERDY Sandrine :
02 96 45 22 14 (Décharge le mardi)

Les travaux d'automne
Avant de laisser le jardin se reposer pendant l'hiver, quelques tâches nous attendent... Pour commencer nous avons fait le tour du potager et malgré la sécheresse, quelques plantes ont réussi à se développer (blettes, carottes, betteraves, oignons, tournesol, couvert végétal ...). Après l'observation des outils de Patrice, nous avons choisi les plus adaptés pour creuser un trou (pour planter des arbres en novembre). Nous avons aussi trouvé un indice laissé par un petit mammifère très apprécié des jardiniers : le hérisson. Ainsi avec une cagette et des branches, nous lui avons construit un abri pour hiberner cet hiver : une cabane de plus !

Le plaisir de lire
Pour commencer la semaine tout en douceur, nous avons rejoint Sabrina à la bibliothèque. Après un échange sur les règles de vie dans une bibliothèque (ne pas crier, ne pas déchirer, avoir les mains propres, ranger les livres ...), elle nous a lu l'histoire des "10 chats". Par la suite, le temps de lecture libre nous a permis de retrouver nos fidèles lectrices, Brigitte et Sylvie. Le rendez-vous est pris : un lundi sur deux.

Notre première sortie au colombier
Ça y est, c'est parti...notre projet d'Aire Terrestre Educative a débuté. Nous nous sommes donc rendus au colombier de Pédernec. Avant d'y aller, nous avons rappelé en classe le but de ce projet et les différents travaux que nous réaliserons (exploration de la faune et de la flore, réalisation d'un herbier, réalisations artistiques, de nichoirs, observations aux jumelles, réalisations de cabanes...). Nous avons commencé par observer l'environnement proche et lointain. Nous avons ensuite visité le colombier. Puis, nous avons réalisé une chasse aux trésors et collecté différentes feuilles d'arbres pour réaliser notre herbier. Prochaine séance "école dehors", cet hiver !

La semaine du goût !
Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves ont travaillé sur l'alimentation. Après des activités de tri et de classement d'images, les élèves ont fait émerger les 7 familles d'aliments. Ensuite, nous nous sommes demandés "D'où vient ce que nous mangeons ?" Après avoir réfléchi et échangé entre nous, puis regardé des vidéos, nous en avons déduit que ce que nous mangeons est d'origine animale ou végétale. Pour clore ce travail sur l'alimentation, toutes les classes de l'école se sont retrouvées pour des ateliers de cuisine : réalisation de compote, de gâteaux au yaourt, de gâteau chocolat/courgette, de crêpes ... Puis nous avons dégusté nos réalisations lors du goûter en fin de journée.

Des aménagements pour la "classe dehors"
Un samedi matin, l'école ressemblait à une vraie fourmilière avec "des fourmis" pleines de bonnes volontés et de bonne humeur sur les différents chantiers : pose d'un nouveau portail, changement du sable dans le bac, rénovation des cabanes en bois, pose d'un récupérateur d'eau de pluie, élagage, taille des haies, lasure sur les bancs en bois, nettoyage des gouttières, désherbage, ... Autant d'aménagements que les maternelles vont apprécier pendant les récréations ou la "classe dehors". Un très grand merci aux parents, enfants et grands-parents pour tout ce travail impressionnant !

Stop, pas d'accord !
L'association E-enfance est intervenue dans notre classe jeudi 22 septembre. Elle nous a tout d'abord informé de nos droits. Il existe 54 droits pour les enfants.
Grâce à ses questions, nous avons retenu qu'il existait différentes sortes de violences et qu'on a le droit de dire NON et d'en parler à un adulte de confiance ou à Enfance et partage en appelant le 119. Une règle importante "Règle des 3P" "Je suis Prudent(e), je me Protège, je Parle". L'intervention s'est terminée par la passation de notre permis de prudence obtenu par tous avec succès.

ASKELL TAXI 22
PIOLOT-LE BIHAN
02 96 45 22 62
06 71 50 18 08
TAXI
Taxi conventionné transport médical
2 rue Gravur
22140 Bégard
sarlpiolot.lebihan@bbox.fr

Confidences Parfumées
INSTITUT-PARFUMERIE
Sacs, Bijoux, Accessoires
02 96 21 85 30
Retrouvez tous nos produits sur facebook
confidencesparfumeesbegard
36, rue de l'Hôtel de Ville - BÉGARD

Argoat Enduits
Enduiseur Façadier
Rénovation . Neuf . Isolation
ISOLATION EXTÉRIEUR Spécialiste
RGE
BEGARD 06.63.43.64.91
argoatenduits@hotmail.fr

Franck TREHIOU
Electricité
Tréglamus 07.52.52.84.42
franck.trehiou.electricite@outlook.fr

Restaurant Pennec
Bar des Sports
(face à l'église)
Bourg - Pédernec
Tél./Fax
02 96 45 24 33
email :
carole.pennec@wanadoo.fr
menu du jour - 2 salles - terrasse couverte

COUVERTURE - ZINGUERIE
RGE
EURL Erwan GOASDOUÉ
Bardage Démoussage Isolation
02 96 45 27 54 - 07 89 40 71 10
19 Ruchant - 22540 PEDERNEC
eurl.erwangoasdoue@orange.fr

Didier ARZUR
MAÇONNERIE
Spécialiste de la Pierre . Rénovation
PEDERNEC / Tél: Fax 02.96.45.34.11

MARC LE COCGUEN
Vins-Bières-Eaux
Tél. 02 96 45 31 90
Port.: 06 25 01 48 71
Depuis 1983
22540 PEDERNEC
marc.lecocguen@wanadoo.fr
LIVRAISON ASSOCIATIONS - PARTICULIERS

MOAL ALAIN
COUVERTURE - ZINGUERIE
12,rue de Lorette 22540 Pédernec
Tél/ Fax : 02.96.45.10.06

Pompes Funèbres du Méné Bré
Nathalie Grot
BÉGARD
02 96 45 30 37
06 80 60 21 78
etsdumenebre@orange.fr
Transport de corps - Démarches administratives
Organisation des obsèques
Accès aux chambres funéraires
Contrats obsèques

LE BONNIEC Hervé
Entreprise de travaux Publics
• Terrassements
• Travaux particuliers et publics
• Assainissement...
Parc Lan-Vlan
22540 PEDERNEC
Atelier : 02 96 45 29 88 - 06 08 05 12 58
Domicile : Tél. & Fax : 02 96 45 29 88

TAXIS des TROIS VERSANTS
Marie Christine, & Samuel
THOMAS
02.96.45.27.76 / 06.08.77.56.37

Sarl Ambulances du Donant
26 rue Bon Sauveur
22140 BÉGARD
AMBULANCES du Donant
Sylvie SAVIDANT
Marina LE BIHAN
02.96.23.64.41
Tous transports - Toutes distances - Assis allongés

LE MAUDEZ
RESTAURANT ET TRAITEUR
www.traiteur-restaurant-lemaudez.fr
02.96.45.31.28
contact@traiteur-restaurant-lemaudez.fr
Maudez - 22540 Pédernec Axe Guingamp/Lannion

YVAN LE QUERNEC
YLQ
conception
Travaux Publics et Particuliers
Installation
Micro-station agréée
Branchement tout à l'égout
Démolition
Réseaux divers
Empierrement
Aménagement
VRD
Assainissement
Terrassement
06 14 91 05 62

Torréfaction artisanale
Café Ménez Bré
DEPUIS 1968
Groupe Ménez Bré - Z.A. Mikez - 22540 Pédernec
02 96 45 20 51 / commande@menezbre.com

Brasserie L'Hirondelle
BRASSERIE DU MÉNEZ BRÉ
ZA Mikez, 22540 Pédernec
Tél. 02 96 45 40 26 - Fax 02 96 45 35 50
commande@bruleriedumenezbre.com

Entreprise Individuelle
ERIC MULTISERVICES
La solution à vos travaux d'entretien
-50%
Entretien de la maison et travaux ménagers
Travaux de jardinage et de bricolage
Maintenance, entretien et vigilance
13 Rue de Bégard - 22540 PEDERNEC
Tel : 02.96.47.50.87 ou 06.32.59.04.30
https://servicestregor.wixsite.com/ems22
Siret : 753 629 336 00029 APE : 4339Z

sarl LE VERGER
Paysagiste
Z.A. de Maudez
22 540 PEDERNEC
02 96 44 71 55
le-verger.paysagiste@wanadoo.fr
Bureau d'études
Création de Jardin
Entretien de jardin

Embellicour
Z.A. de Maudez
22 540 PEDERNEC
02 96 44 71 55
le-verger.paysagiste@wanadoo.fr
Aménagement de cours
Enrobé, pavage